L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 27 OCTOBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 27 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy, & Son, aux Nos 108 et 110 rue des Magasin,—bouteilles et damejeannes.

Par D. E. Morphy & Son, au No. 84 de la rue des Magasins,—porc; aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins.—toile d'emballage.

Porc.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Bouteilles et damejeannes.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Toile d'emballage.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

La politique et les politiciens.

Dix jours se sont déjà écoulés depuis que le Congrès s'est réuni en session extraordinaire. Il y avait deux choses à faire dans cette session : voter les allocations pour l'armée et la marine et accorder la subvention demandée par le Président pour permettre aux Etats-Unis de participer à l'Exposition de Paris en 1878. Ajoutons qu'il n'y avait que ces deux choses à faire dans cette session, qu'il ne fallait pas plus de quatre à cinq jours pour remplir ce double objet de la convocation et qu'ensuite le Congrès devait s'ajourner jusqu'à la session régulière de décembre.

Mais nous sommes arrivés à une telle perversion du système représentatif que ce lorsque les représentants et les sénateurs sont assemblés, la chose dont ils s'occupent le moins c'est "les affaires du pays". Les intérêts des politiciens ou ceux de leur parti ont non seulement la préférence sur ceux de la nation, mais ils font encore complètement négliger ces derniers.

Nous avons un nouvel et triste exemple de ce déplorable état de choses dans ce qui se passe au Sénat des Etats-Unis.

La majorité de ce corps, autrefois si soucieux de sa dignité et des grands intérêts de la république, a depuis longtemps perdu toute pudeur et les derniers événements n'ont pu lui servir de leçon pour la ramener à la décence et à la raison.

Qui sera collecteur de la Douane de la Nouvelle Orléans, de Tom Anderson sous le prête-nom de King ou de Packard, ou d'une créature de Wells ou de tout autre meneur radical, voilà la grande affaire des sénateurs républicains. Voilà ce qui leur fait prolonger l'incroyable déni de justice qui dure depuis tant d'années, en refusant d'admettre les deux sénateurs légalement élus de la Louisiane.

Livrés à une misérable intrigue dans le but de renouer les tronçons de leur parti et de commencer une série de manœuvres en vue de ressaisir le pouvoir soit en 1880, soit même en 1884, les Blaine, les Conkling, les Edmunds oublient que leurs constituants comme les autres citoyens de l'Union ont de graves intérêts qui dépendent de l'action du Congrès.

Qu'importe à ces messieurs que l'armée et la marine ne soient pas payées ? Que leur fait que les industriels américains attendent anxieusement le vote qui doit leur permettre de profiter de la gracieuseté qu'a eue le gouvernement français de réserver l'espace primitivement destiné aux Etats-Unis ? Il s'agit bien de cela pour eux ! Ils s'occupent d'opposer Kellogg, l'aventurier, à l'honorable juge Spofford et de faire revivre les prétentions, —déjà condamnées par eux,—de Pinchback afin d'avoir un prétexte pour ne pas admettre l'honorable James Eustis. Il leur faut avant tout, songer à préserver leur majorité et affaiblir, afin de conserver le contrôle du patronage fédéral.

Le droit des Etats, les règles du Sénat, la justice, le souci des plus graves intérêts du peuple américain, le sentiment de leur dignité et de leur devoir, toutes ces considérations semblent n'avoir pour eux pas plus de poids que le cri de la conscience—des politiciens de cette nouvelle école radicale qui après avoir invoqué "une loi supérieure" pour fouler aux pieds la Constitution et les droits des Etats, semble ne plus reconnaître que la loi "d'ordre tout-à-fait inférieur" des plus vils intérêts de parti ou de personne.

On n'est trop habitué dans ce pays à traiter le mandat de représentant ou de sénateur comme un mandat n'entraînant aucune responsabilité. De là son vemans cette indifférence extraordinaire, ce dédain suprême que tant de politiciens montrent pour les voeux et les besoins du peuple.

Il n'est pas douteux que le sentiment des masses au Nord, même dans le parti républicain, ne soit opposé à toute nouvelle agitation sectionnelle, à un débat irritant sur la question de la Louisiane. Faire l'oubli sur le passé et s'occuper sérieusement des affaires sérieuses du pays, tel est le devoir que dictent au Congrès les voeux unanimes des populations,

Au lieu de se soumettre à cette volonté de leurs mandants, les mandataires font précisément le contraire. Ils agitent les suaires du passé, relèvent le drapeau de l'usurpation et de l'iniquité et se déclarent prêts à faire la guerre au pouvoir exécutif et à la majorité de la Chambre nouvellement élue, dans le chimérique espoir de résister au courant d'opinion populaire qui a déjà brisé leur parti et qui en dispersera bientôt les débris pour ne laisser que le souvenir funeste des catastrophes et des ruines qui ont marqué le passage aux affaires de l'organisation républicaine.

Aux Exposants Louisianais pour 1878.

Nous appelons l'attention des personnes habitant la Louisiane qui sont en faveur de la participation de notre Etat à l'Exposition Universelle de 1878 à Paris, ou de celles qui désirent exposer, sur les deux dépêches suivantes. Elles verront qu'il n'y a pas de temps à perdre pour faire réserver l'espace nécessaire. La nomination d'une commission provisoire est urgente et nous suggérons la réunion d'un meeting dans ce but.

Washington, 25 octobre.—Mr Randall, orateur de la Chambre, a dit qu'il ne pourrait pas annoncer la liste des comités avant lundi. Dès que les comités auront été annoncés, l'allocation pour l'Exposition de Paris sera présentée et soumise à un vote.

New York, 25 octobre.—Le comité exécutif national de l'Union Américaine des exposants de Paris s'est réunie cette après midi. Parmi les personnes qui assistaient à la réunion, on remarquait A. B. Anthony, président du Providence Boat Company; Charles Storrs, Charles Tiffany, Ramsey Crooks, Wm. H. Guion, Thos. H. Dudley, ancien consul des Etats-Unis à Liverpool; R. A. Cheesebrough et Henry S. Alcott.

Le comité a été organisé par l'élection de Mr Cheesebrough comme président et de Mr Alcott comme secrétaire. Un comité de trois membres a été chargé de remplir les vacances qui pourraient survenir dans l'organisation. Un comité composé de Sam. Catage, Chas. Tiffany et Wm. L. Strong a reçu plein pouvoir relativement aux collections, aux allocations et aux dépenses.

Le secrétaire a annoncé que conformément à la résolution du 18 octobre, il avait adressé 5500 circulaires aux exposants du Centenaire et qu'il reçoit déjà des réponses. On a demandé, dans l'espace de trois jours, un espace de plus de 20,000 pieds carrés. Il y a déjà, assure-t-on, environ 1000 demandes aux bureaux de l'Union Américaine de Paris, et si la même proportion se maintient, un septième des exposants du Centenaire auront besoin, à Paris, de 160,000 pieds carrés.

L'Union s'occupe uniquement de recueillir des statistiques sur ce qu'elle exposera et sur l'espace qu'il lui faudra.

Vous pouvez acheter
Un billet entier — Pour $2
Ou un demi-billet
Pour $1,
Dans le prochain tirage
A numéros simples
De la Loterie de la Louisiane.
Vous pouvez gagner
Jusqu'à $30,000
Bottines russes, pour hommes, à LA VILLE DE NEW-YORK, 27 rue Bourbon.

FINANCES AMÉRICAINES.—Mark M. Pomeroy, l'un des plus entreprenants champions du parti des "greenbacks" nous adresse deux petites brochures dans lesquelles sont résumés tous les arguments en faveur de la théorie d'après laquelle le papier-monnaie fédéral ou "greenbacks" doit rester la seule monnaie légale et être émis par le gouvernement en quantité suffisante pour suffire à tous les besoins.

Les personnes désireuses de s'éclairer sur cette question peuvent recevoir la brochure "American Finances" ou "Errors and wants of the United States people" en adressant 30 cents par la malle à Mark M. Pomeroy, à Chicago, Illinois. En envoyant une piastre on recevra quatre exemplaires.

LES VEILLÉES D'UNE SŒUR.—Nous avons reçu un modeste petit volume, imprimé à la librairie cosmopolite, rue de Chartres No 98 et portant pour titre "Les veillées d'une sœur ou le destin d'un brin de mousse" par Mlle Désirée Martin. Ces pages contiennent les souvenirs personnels d'une louisianaise; elles n'offrent pas l'intérêt d'un roman mais elles seront lues avec plaisir par les personnes qui aiment les sentiments simples exprimés avec naturel et sincérité. C'est une sorte de confession plutôt destinée à ses parents et à ses amis qu'au public, qu'a écrit Mlle Martin.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous appelons de nouveau l'attention sur la représentation que l'Association dramatique orléanaise doit donner, à l'Opéra, demain dimanche au bénéfice de la Batterie A, capitaine P. L. Bouny, du premier régiment d'artillerie légère de la Louisiane (colonel Glynn). Cette compagnie est un de celles qui se sont le plus distinguées par leur zèle patriotique dans toutes les circonstances et elle mérite de recevoir un témoignage de sympathie de la part de tous ceux qui apprécient le courage civil et militaire.

Les artistes de l'Association ont bravement entrepris d'interpréter le grand et beau drame de Paul Féval, *Le Bossu. Audaces fortuna juvat.* Nous serons heureux de constater qu'ils s'en sont tirés à leur honneur et nous comptons sur un succès. La double attrait du spectacle devra faire salle comble.

LEÇONS DE PIANO ET DE CHANT.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs et de nos lectrices sur l'annonce de madame L. Samuel (née Marguerite Elie), qui se propose comme professeur de piano et de chant. Nous avons déjà exprimé notre opinion sur le talent de madame Samuel et nous ne pouvons que la recommander sincèrement aux personnes qui désirent un bon professeur. Le cours supérieur de piano qu'elle se propose d'ouvrir à la salle Grunewald, commencera le mardi 5 novembre.

Le Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine, est le seul endroit où l'on trouve de la belle chaussure et qualités supérieures à des prix excessivement réduits.

Sachez
Spéculer
En achetant
Un billet
Dans le prochain tirage
A numéros simples
De la Loterie de la Louisiane
Deux Dollars
Gagneront $30,000
Le 6 novembre.

Voici la Toussaint, il faudra être bien chaussé. Allez tous à l'ETOILE ROUGE.

LE PRÉSIDENT HAYES ET LES PARTIS.

Nous empruntons au *Messager franco-américain* la revue suivante de la presse de New York sur les relations du président Hayes avec son parti :

"Ces relations sont uniques, dit le *Herald*. Il y a en dans notre histoire deux occasions remarquables dans lesquelles un citoyen élu vice-président et arrivant à la présidence par la mort de celui qui en était investi s'est trouvé en opposition avec le parti qui l'avait élu. Mais cela ne s'est jamais vu d'un président élu comme tel.....

"Nous ne pensons pas, continue le même journal, que la différence qui se manifeste entre M. Hayes et les républicains aboutissé à une rupture ouverte comme cela est arrivé dans les cas de Tyler et de Johnson, qui avaient été élus vice-présidents. En nous occupant seulement de l'exemple de Johnson, qui est le plus récent, nous remarquerons que le parti républicain n'a plus dans le Congrès la force écrasante qu'il possédait quand il se lança dans sa mémorable querelle avec ce président. Il avait alors une majorité de plus des deux tiers dans chacune des deux Chambres, et comme il pouvait annuler les vetos présidentiels, il lui était loisible de faire tout ce qu'il voulait. Il avait en outre une autre grande majorité dans le peuple que dans les deux Chambres du Congrès, et par conséquent n'avait rien à craindre d'une réaction populaire.

Les républicains ont perdu la Chambre des représentants ; ils n'ont plus qu'une faible majorité au Sénat. Le parti serait ruiné s'il soutenait contre M. Hayes une contestation semblable à celle dans laquelle il triompha d'Andrew Johnson. D'un autre côté, le président Hayes ne peut pas se permettre de rompre définitivement avec le parti, qui l'a élu. Il ne peut pas, comme Tyler et Johnson, des antécédents démocrates. Il n'a jamais été qu'un républicain depuis que le parti existe, et avant cela il était whig. Quoique les démocrates soient très contents de profiter de sa politique, ils soutiennent qu'il n'a pas été honnêtement élu et qu'il n'a pas un titre égal aux fonctions qu'il occupe. Après avoir fait tout ce qu'ils pourront pour le brouiller avec son parti, ils l'abandonneront à son sort politique."

En continuant ses déductions, le *Herald* arrive à conclure que tout dépend aujourd'hui du Sénat, qui a encore une majorité républicaine. Si le Sénat n'approuve pas la politique du Président à l'égard du Sud, il peut la censurer, mais il ne lui est pas donné d'en annuler les effets, parce qu'ils sont sanctionnés par l'opinion publique. Quant à la réforme administrative, c'est une autre affaire. Si le Président révoque un fonctionnaire pour avoir enfreint l'ordre par lequel il interdit la participation active aux meetings et aux conventions politiques, le Sénat peut annuler cette révocation et condamner ainsi la réforme administrative inaugurée par M. Hayes. Dans ce cas, le Président serait contraint de renoncer à la réforme entreprise, et les membres du cabinet, qui l'ont soutenu, se croiraient probablement obligés de se retirer, et de lui laisser ainsi sa liberté d'action.

Le *Times*, en examinant la même question que le *Herald*, se place à un point de vue différent et s'occupe uniquement de la politique suivie à l'égard du Sud. "Quand un meneur démocrate, dit-il, on une convention du même parti se prononce en faveur de la politique sudiste du Président, le motif de cette conduite est assez clair. Le patriotisme n'a rien à voir là-dedans. On ne tient aucun compte des intentions du Président. La déclaration repose invariablement sur la supposition qu'il a, sciemment ou non, mis en pratique l'interprétation que les démocrates donnent à la Constitution, et qu'il a indirectement répudié les principes et les mesures qui ont caractérisé la conduite du parti républicain à l'égard du Sud."

Le *Times* termine en observant que les républicains ne peuvent pas se soumettre au jugement des démocrates, qu'ils n'ont pas honte de la "reconstruction," ni des principes sur lesquels elle repose, ni des lois par lesquelles elle a été réalisée. "Nous pensons, dit ce journal, que le Président devrait faire des voeux pour être délivré des amis qui cherchent à le placer dans une attitude d'antagonisme à l'égard de son parti."

Le *Post* dit de son côté : "La résolution dont l'objet est d'approuver les mesures du Président et qui doit être présentée par un membre démocrate de la Chambre des représentants, n'est certainement pas dicté par un sentiment pur, généreux et patriotique. Le but de son auteur est d'embarrasser les républicains, de diviser leur parti, et par ce moyen, de faire tort à l'administration et de servir les intérêts des démocrates. Au point de vue des partis, cette manœuvre est assez admissible, et elle est justifiée par de nombreux précédents.....Mais les discussions et les manœuvres politiques ne sont pas à leur place dans une session spéciale comme celle-ci, quand même elles seraient convenables dans une réunion régulière du Congrès.

Si le démocrate qui se propose de soulever la querelle pouvait être rappelé à l'ordre et si son projet dicté par l'esprit de parti était étouffé dans son germe, ce serait un résultat des plus satisfaisants." Le *Post* examine ensuite comment les républicains peuvent échapper au piège qu'on va leur tendre. Le moyen le plus simple et le plus naturel serait de voter la résolution ; mais on sait malheureusement que les menées de certains membres du parti ne permettent pas d'espérer une solution pareille, et l'on peut s'attendre à des débats plus ou moins regrettables.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin météorologique.

On nous annonce pour aujourd'hui : vent variable, principalement du sud, hausse du baromètre suivie d'une baisse et temps plus chaud.

Température, 26 octobre 1877.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	70	21
Midi.....	72	22
3 P. M.....	74	23
6 P. M.....	70	21

Départs.

Partis hier soir par le chemin de fer de Mobile :

A. Michellis, Cincinnati ; G. H. King, Montgomery ; B. G. Bruce, New York ; A. Cunningham, Calera, Ala ; John P. Greene, New York ; Mlle Annie Miller, New York ; T. C. Faxon, New York ; Walter Barlicy, Milwaukee ; A. D. Rickey, Pittsburg ; J. M. Chase, New York ; Hugo Schlaik, St. Louis ; L. Sohnger et Chas. Sohnger, Cincinnati.

Académie de Musique.

Le public n'oubliera pas qu'aujourd'hui on donnera à ce théâtre en matinée et en soirée le "Boarding House" pour la dernière fois. Nous engageons ceux qui ne connaissent pas cette fameuse pièce à prendre note de l'avis que nous leur donnons. La troupe qui l'a représentée restera pour les "Deux Orphelines" mais la comédie de Grover disparaîtra pour longtemps, et reviendra on ne sait quand. Tant pis pour ceux qui auront négligé huit jours de suite de connaître une comédie du meilleur genre et des plus spirituelles du répertoire américain.

Théâtre St-Charles.

Les ménestrels de Georgie ont paru hier soir dans un programme entièrement nouveau, programme unique pour la facétie et la gaieté. Les chansons de camps de nègres et les "Etudiants de Hamtown" ont été bien accueillis et les mêmes attraits seront offerts aujourd'hui au public en matinée et en soirée. Les ménestrels de Georgie paraîtront pour la dernière fois, étant attendus dans plusieurs autres villes. Qu'on se presse donc si l'on veut savoir ce qu'une éducation habile a pu faire avec de véritables nègres pour le plaisir des amateurs de théâtre. Aux ménestrels de race succédera cette excellente troupe de concert appelée "The Berger Family", qui se fera entendre dimanche soir au théâtre St. Charles.

New Orleans Rifle Club.

Le club des carabiniers de la Nouvelle Orléans ayant passé une résolution portant qu'un concours sera ouvert, dimanche 11 novembre prochain, pour les membres de la presse, au parc du club, des prix devant être accordés aux tireurs les plus heureux et les plus habiles, une invitation nous a été obligeamment adressée. Nous remercions vivement le club d'avoir pensé à nous et nous tâcherons de concourir pour les très jolis prix annoncés dans le programme.

Assessement.

Les assessements de 37 paroisses, dit le journal officiel, ont été reçus au bureau de l'auditeur et accusent une augmentation de $2,517,000 sur l'évaluation de l'année dernière. Des 21 paroisses qui restent, 14 ont augmenté leur assessement d'un million et demi. Avec un assessement de 110 millions pour la ville et l'addition de plusieurs millions dans les paroisses, il n'y a aucune raison de craindre un assessement au-dessous de 180 millions ; il sera probablement au-dessus, ce qui rendra possible un prompt payement de l'intérêt sur la dette publique et ce qui assure le service régulier de tous les départements de l'Etat.

A ce montant, il faut ajouter les recettes provenant des licences, qui sont applicables aux mêmes objets et ne peuvent servir qu'à l'année pour laquelle les taxes sont levées. S'il y a un surplus, il doit être, suivant la constitution, converti en un fonds d'amortissement. Avec les réductions qui ont été proposées et qui seront réalisées nous l'espérons, un surplus n'est pas improbable. L'adoption du Moffet Register, pratiquée avec plein succès maintenant en Virginie, portera certainement les ressources de l'Etat à un montant égal à la demande pour l'intérêt sur la dette de l'Etat. Il paraît y avoir dans les paroisses et dans la ville une opinion très favorable à ce mode d'augmenter le fonds provenant des licences comme une taxe plus facile à collecter, plus certaine et moins onéreuse qu'aucune autre.

Nouvissions pour batir un hôpital.

En réponse à une invitation de l'administrateur des bâtisses publiques pour faire des offres concernant l'érection d'un hospice suivant les spécifications déposées au bureau du voyer, cet hospice devant recevoir seulement les personnes attaquées de petite vérole, trois soumissions ont été adressées. La première est celle de B. J. Connolly qui offre de faire la bâtisse pour $10,465 ; la seconde, celle de John Page, pour $13,000 ; et la troisième, de James Rodgers, pour $13,424. Très probablement, la proposition de Mr Connolly sera acceptée. Mais le terrain n'est pas encore acheté ; le site même n'est pas encore désigné.

L'entrepôt pour les huiles.

Il paraît que la Compagnie de St. Louis, qui offre de batir un entrepôt pour les huiles de charbon, tient à être près du fleuve, contre l'avis des compagnies d'assurance qui préféreraient un emplacement isolé sur les derrières de la ville. On a proposé d'élever l'édifice sur un îlet situé entre les Waterworks et le fleuve. L'endroit est solitaire, et si il devait, prétend-on, ne serait à craindre. La prétention nous paraît un peu hardie, bien que Mr D'Hémécourt assure que la difficulté peut être aisément surmontée par la construction d'un glacis en terre autour de l'entrepôt, glacis qui contiendrait le feu s'il venait à prendre dans l'intérieur. Mais si le poids de l'eau seulement a fait éclater les bassins des waterworks avec leurs murs de soutènement en terre, en briques et en ciment, il nous semble que les flammes provenant d'une masse immense de pétrole qui ferait explosion, emporteraient les glacis au diable et s'étendraient dans tout le voisinage désert et habité, car les rues peuplées ne sont pas loin de là.

Changement de Cour.

La compagnie du chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain, qui avait porté devant la cinquième Cour de District contre la ville de la Nouvelle Orléans une action pour $100,000, réclame maintenant cette somme devant la Sixième Cour de District, à qui elle demande une injonction et un jugement.

Conflit de lois.

La ville de la Nlle-Orléans a intenté devant la Troisième Cour de District contre l'auditeur Jumel une action pour le forcer à donner sur le trésorier de l'Etat un mandat de $6250 qui est la moitié de la somme que la ville est autorisée à dépenser, sur un mandat du maire, pour salaires des assesseurs de ville et dépenses du Bureau d'assessement. La section 86 de l'acte 96 autorise la dépense de $12,500 dont moitié payable par la ville et moitié par l'Etat, sur un mandat du maire. L'acte 47 des allocations générales fait une allocation de $12,500, mais spécifie que c'est pour salaires seulement. Le maire a délivré un mandat de $6250 pour emploi de commis et autres frais, et l'auditeur refuse de compulsier à la demande. La ville, en conséquence, demande un mandamus pour l'y forcer, soutenant que la section 86 de l'acte 96 explique et contrôle l'acte 47.

Deuxième Cour Municipale.

Van Sacks et O. Murphy ou Charles Row, ont été traduits hier matin devant cette Cour, sous prévention d'avoir pénétré avec effraction, le 13 du mois courant, dans la maison de Mr Martin Hasson, située rue de la Douane, coin Passage de la Bourse, et d'y avoir volé divers objets évalués à $500. Après un examen préliminaire, l'affaire a été transférée à la Cour Criminelle Supérieure. Pour le maintenir hors de prison des deux prévenus, le juge Mitténberger a exigé de chacun un cautionnement de $1500.

Hydrophobie.

Une petite négresse âgée de cinq ans du nom d'Eliza Stewart qui avait été mordue par un chien le 30 du mois d'août dernier, est morte hier matin. Le Dr. Shepherd qui l'a soignée durant sa maladie a déclaré dans le certificat de décès que c'était un cas d'hydrophobie.

Bureau de Police.

Les commissaires de police ont tenu, hier soir, leur séance régulière.

M. Lynch a pour une accusation d'avoir violé un des réglements de police, en s'asseyant pendant ses heures de service, est condamné à perdre son emploi.

Royal Bridges, pour s'être écarté, sans permission, des limites de sa ronde, et avoir omis de se rapporter à la station pour cause d'indisposition, perd sa paye de 5 jours.

J. Hettinger, est reprimandé pour avoir désobéi à son officier supérieur.

Daniel Craven, accusé d'avoir illégalement arrêté samedi dernier un nommé Wm. M. Preston, employé à bord du Canonicus, est acquitté. Le principal témoin à décharge, M. Biasini, commis de la station de police, dit que Preston était ivre et tapageur lorsqu'il a été arrêté, et qu'il avait en sa possession en papier-monnaie une somme de $200.

P. Cash et J. E. Sage, tous deux de la station du port, sont condamnés à perdre dix jours de traitement. Dans ce dernier cas, MM. les commissaires se sont montrés d'une sévérité outrée. Cash et Sage accusés de s'être légèrement enivrés n'ont pas cherché à se disculper plus qu'il ne le fallait.

Ils ont déclaré *bona fide* avoir bu d'une liqueur enivrante sur un navire où ils avaient été appelés pour appaiser des troubles survenus entre des individus employés à bord et ont ajouté dans leur déclaration qu'il ne leur était jamais arrivé de s'enivrer ne fût-ce le cas en question, purement accidentel.

LA TOUSSAINT, chaque dame devra avoir aux pieds une paire de caoutchoux 50 cts la paire à l'ETOILE ROUGE.

Cessez de lutter
Contre le sort
Enrichissez-vous plutôt
D'un seul coup
En plaçant
$2
Dans le prochain tirage
A numéros simples
De la Loterie de la Louisiane
Gros lot, $30,000.

Il faut que la moitié de notre stock de chaussures soit vendue dans trente jours C'est une vente forcée. Venez donc profiter de l'occasion que vous offre le **Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.**

RUMEURS DE PAIX.

Londres, 9 octobre.

Dans un meeting tenu à Exeter, le ministre, M. Northgate, a dit "qu'il pourrait bien survenir, sous peu, une *surprise*, qui désappointerait les prophéties d'après lesquelles une nouvelle campagne décisive serait nécessaire, pour mettre un terme à la lutte en Orient."

—On parle de l'action—qu'on dit imminente—du gouvernement allemand et d'autres cabinets. Toutefois, on ne sait rien des intentions réelles du prince de Bismarck. Le voyage de M. Crispi à Berlin, qu'on prétendait décisif en ce qui touche les rapports futurs de l'Allemagne et de l'Italie, est en ce moment l'objet des suppositions les plus contradictoires.

UN DISCOURS DU SULTAN.

D'après une dépêche de Vienne du 8, publiée par le *Times*, à l'occasion de la visite officielle à la mosquée, vendredi dernier, le sultan a passé en revue trois bataillons de milice locale ou garde nationale de Constantinople, et il a prononcé ensuite l'allocution suivante :

"Vous avez montré votre dévouement à votre religion, à votre pays et à votre gouvernement. J'espère que, après une paix glorieuse, amenée par nos efforts communs, vous ferez preuve de la même aptitude et du même zèle en m'aidant à opérer les réformes auxquelles sont attachés la prospérité et le bien-être de mon peuple."

On prête à ce discours une certaine importance. Dans ces occasions, en général, le sultan se bornait à exalter et à stimuler les tendances guerrières de ses soldats. Cette fois il fait une allusion si transparente aux réformes qui doivent être introduites après la fin de la guerre, qu'on lui prête généralement l'intention de rassurer l'Europe et son peuple, et de faire cesser leurs craintes qu'au cas d'une heureuse conclusion des hostilités, il ne se lût laisser tomber dans l'oubli les projets de réformes.

En effet, depuis que les chances de la guerre ont paru tourner au profit des Turcs, et au fur et à mesure que ceux-ci remportaient des succès, ces craintes se faisaient jour en Europe, ce qui fait que l'on considère le discours impérial, quoique adressé à la garde civique, comme destiné à être entendu de l'Europe.

Voulez-vous, pour $1,50, une bonne paire de bottes claquées ? Allez à l'ETOILE ROUGE.

FRANCE—Paris, 10 octobre, 4 h. après midi.—Dans une réunion du comité conservateur, tenue aujourd'hui, M. de Broglie a pris la parole.

Il s'est efforcé de démontrer que la question qui s'agite, dans les élections, se pose entre ces deux termes bien nets : conservation ou radicalisme, représentée par deux hommes, MacMahon ou Gambetta.

Il a réfuté les accusations de "cléricalisme" portées contre le gouvernement, et a constaté que nos relations avec toutes les puissances étrangères étaient excellentes. Il s'attend, néanmoins, à-t-il ajouté, à voir reparaître, dans les journaux, de ces articles ou de ces dépêches qui envoyées primitivement de Paris, s'en vont à Rome, à Berlin, ou à Londres, pour en revenir, ensuite, en jetant l'effroi à la Bourse.

M. de Broglie a terminé en dénonçant d'avance, à tous les honnêtes gens et à l'intelligence des électeurs ces "manœuvres de la dernière heure."—Havas.

On lit dans le Constitutionnel :

Nulle tête, en France, n'est, à cette heure, capable de porter la succession du maréchal, si d'une façon ou d'une autre les événements faisaient tout d'un coup cette succession vacante.

M. Grévy, tout éminent qu'il est, n'a point une popularité, un ascendant qui lui rendît le pouvoir accessible et d'une exercice aisé. M. Gambetta, dont le nom a la vertu de passionner les foules, grand orateur démagogique et homme habile du reste, a contre lui trop de vives et légitimes méfiances.

M. Gambetta nous figure le lion primitif qu'a dépeint Milton. Le haut du corps est un lion, le bas est quelque chose d'informe qui se dépètre avec peine de la fange natale. On ne sait jamais où trouver, où saisir M. Gambetta. Un jour il est parmi les conservateurs, les politiques, les bourgeois, les athéniens, et subitement il rapparaît ostentant les populacières caresses des Bellevilois.

—Le *Constitutionnel* émet des souhaits : "Notre vœu, dit-il, serait que, dans la bataille engagée, aucun des partis n'eût de victoire assez marquée, assez décisive pour concevoir la hardiesse et acquérir la force d'écraser les vaincus.

"Notre vœu serait que le suffrage populaire, agissant dans le calme et la lumière, mais aussi dans la raison, pour dégager les partis-pris, le regard uniquement attaché sur les mérites personnels et le bien de la patrie, fît un clairvoyant triage dans la liste officielle et dans celle de l'opposition, écartant les exaltés, les violents, en un mot, les révolutionnaires blancs ou rouges, qui se trouvent, à doses égales, dans l'une et dans l'autre liste."

LE MOUCHERON, petit journal comique, offert gratis, tous les dimanches, aux clients de l'ETOILE ROUGE.

Bordeaux, 9 octobre.—Un grand incendie vient de faire pour 300,000 fr. de dégâts, à la Bastide.

Il a éclaté, vers deux heures du matin, qual Deschamps, 24, dans un hangar où étaient empilées des planches. De là, il s'est communiqué rapidement aux magasins de bois et à la scierie mécanique de MM. Chaumet et Passeron ; puis il a gagné l'usine à plâtre de M. Emile Bouyer, connue sous le nom de "Moulin de Bée. Marguerite."

C'est dire combien étaient violentes les flammes. Hier matin, les décombres brûlaient encore, et des services de pompiers fonctionnaient énergiquement.

BEAUX MEUBLES. A BON MARCHÉ.—On trouve à la grande fabrique de Jos B Hubbard, coin Remparts et Perdido, d'excellents meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, à des prix d'une rare modicité. Allez les examiner.

Grande réduction dans le prix des chaussures au Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

La bottine RUSSE pour homme, à LA VILLE DE NEW-YORK.

TREMBLEMENT DE TERRE A LYON.—Le *Salut public*, de Lyon, annonce qu'une secousse de tremblement de terre a eu lieu hier matin à Lyon, vers cinq heures dix minutes environ ; l'oscillation venant du nord-ouest et allant vers le sud-est s'est fait sentir dans toute la région.

A Caluire-Cuire, la Croix Rousse et sur tout le versant du plateau qui regarde la Saône, la secousse a été vive. Sur la rive droite de la Saône on a également été ressenti. A Lonly, dans une propriété appartenant à M. D....., une pièce d'eau a en ses parois fendues et l'eau qu'elle contenait s'est écoulée.

A Lyon, le mouvement s'est senti très vivement ; les sonnettes ont tinté, la vaisselle a remué, les meubles ont craqué, le mouvement a été assez fort pour réveiller beaucoup de personnes.

La secousse dont on a ressenti les effets paraissait venir d'un centre lointain, probablement du massif central des montagnes d'Auvergne.

La même secousse a été ressentie à Montier (Savoie) et dans les environs, à cinq heures et demie du matin. Voici ce que nous écrit à ce sujet un de nos correspondants :

"La direction de la secousse, qui a duré 14 secondes, était du nord-est au sud-ouest. Le bruit du tremblement ressemblait à celui de la vapeur d'une locomotive au moment où l'on met le train en marche. Les maisons ont fortement oscillé. Les meubles, surtout ceux qui reposent sur des roulettes, ont fait un grand bruit. Le bruit des croisées était semblable à celui des places mal assujetties des omnibus au trot. Nous avons été réellement bercés dans nos lits pendant la durée de l'oscillation.

"Le thermomètre marquait 6° centigrades au-dessus de zéro. Le baromètre, qui était au variable, n'a subi aucune variation. Le temps était couvert. Le vent soufflait du nord-ouest au sud-est."

On a ressenti à Berne le même tremblement de terre.

—Le 8 au matin, à 5 heures 20 minutes, les habitants de Nice ont été réveillés par deux fortes secousses de tremblement de terre allant du nord-est à sud-est, à deux secondes d'intervalle.

—Le tremblement de terre qui a été ressenti à Lyon, à Montélon, à Mulhouse et à Berne, ainsi que nous l'avons signalé hie, a été constaté à la même heure à Besançon, à Banme dans le Jura et à Chambéry.

—Le magnifique château de Nades, qui fut construit par M. le duc de Morny, en 1854, dans le département de l'Allier, vient d'être complètement détruit par un incendie.

—On mande de Marseille qu'avant-hier soir, un incendie considérable s'est déclaré dans les collines du Laguinestre. Le feu, activé par un mistral violent, a occupé, dans l'espace de quelques minutes, une superficie de plus de 8 kilomètres, sans qu'on pût arriver à le limiter.

L'incendie continuait encore, dans la matinée d'hier.

—Le Souffleur a quitté Brest, hier, pour Belle-Isle-en-Mer, avec 129 détenus, ramenés de Nouméa par le Tage.

—Du 15 au 20 octobre, six Esquimaux arriveront au Jardin d'Acclimatation avec tout leur attirail, leurs campements et leurs animaux domestiques.

CHASSEURS ! achetez vos souliers à LA VILLE DE NEW YORK.

— No. 2. —

Comment cela se fait-il ?—Le premier objet de la vie chez le peuple américain est de devenir riche. Le second est d'obtenir une bonne santé. On peut acquérir la richesse par l'énergie, l'honnêteté et l'économie, et l'on peut obtenir la santé en usant du **Green's August Flower**. Si vous souffrez de quelques-uns des effets de la dyspepsie, du foie, de l'indigestion, etc.....tels que le mal de tête, les palpitations de cœur, les aigreurs dans l'estomac, la constipation, les pesanteurs de tête, les prostrations nerveuses, les humeurs noires, etc..... Vous n'avez pas besoin de souffrir un jour de plus. Deux doses d'AUGUST FLOWER vous soulageront immédiatement. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Taille régulière 75 cents. Positivement vendu par tous les droguistes de première classe dans les Etats Unis.

—146—

Un fois négligent.—La nature a assigné à la bile trois fonctions importantes. Elle doit aider à la digestion, servir à la coloration du sang, faciliter essentiellement les évacuations. Quand le foie est frappé de torpeur, il s'en suit un choc complet dans l'estomac et les boyaux ; la bile en grande quantité est injectée dans la circulation, et les constipations et les indigestions en sont les résultats. On éprouve aussi des douleurs épaule et au côté droit, des maux de tête, le vertige, on a la peau jaune, la langue chargée et les nausées, mais les "Hostetters Stomach Bitters" remédient à tout cela et faisant cesser les troubles organiques et en rétablissant les forces physiques. Les fièvres intermittentes et rémittentes, les troubles urinaires et utérins, le rhumatisme, la goutte, et d'autres maladies cèdent aussi à l'influence de ce fameux bitters. Il sont le remède favori du peuple.

ENTREPOT DE TAPIS.

17.....Rue des Barres.....17

NOUS recevons en ce moment de toutes nouveautés à notre stock ET VENDONS AU TOUJOURS AUX PRIX ET CONDITIONS DES PRIX QUE NOUS DEMANDIONS AVANT LA GUERRE.

TAPIS AXMINSTER, Wolton, Velours.
BRUXELLES, INGRAINS à 2 ply, Venitiens, Chaux.
TOILES CIRÉES, STORES.
CUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS, ETOFFES, Crémes.
RIDEAUX DENTELLE ET NOTTINGHAM, Garniture, etc., etc.

30 sept—1m PP.—A. BRUNSEAU & SON.

Maladies de l'Œil et de l'Oreille,
Dr C. BEARD, Oculiste,
ORLEANS INFIRMARY,
No 142 rue du CANAL.

LES malades de la campagne trouveront à l'infirmerie les facilités nécessaires pour leur entretien. 27 avril—4m—PP

Théâtre St-Charles,

(Du mardi une courte saison.)
Commencant le Dimanche 28 octobre.
Première représentation, depuis plus de six ans, de la célèbre
FAMILLE BERGER,
TROUPE DE CONCERT.
Orchestre composé de dames.
CORNETS A PISTON D'ARGENT, JOUES PAR DES DAMES.
Solos sur instruments d'acier et